



Propriétaire d'un restaurant, je souhaite rajouter un bar (licence 4) qui n'est pas prévu dans mon bail. Dois-je demander une autorisation à ma propriétaire ?

Rubrique : questions-réponses | Date limite : 26 février 2023

Bonjour

Je voudrais avoir une information. J'ai acheté un restaurant, mais je voulais faire un restaurant + bar avec licence 4. Mais dans le bail est-il marqué restaurant et traiteur ?

Donc ma question est :

1. Pour faire le bar est-ce que je dois demander à la propriétaire des murs pour l'autorisation ou pas ? Je sais que je dois demander au maire pour l'autorisation. Mais je ne suis pas claire pour la propriétaire.

Réponse :

Votre question dépasse la limite de notre domaine de compétence, mais il est vraisemblable que votre propriétaire serait en droit de dénoncer votre bail si vous rajoutez à votre exploitation une activité non prévue dans le bail.